

<http://www.pierrealainmillet.fr/Metropole-la-machine-anti>



Métropole, la machine anti-communale est en marche

!

- Lectures à €! -

Date de mise en ligne : lundi 5 janvier 2015

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Je viens d'apprendre que le préfet avait prononcé par arrêté la dissolution du syndicat intercommunal des Grandes Terres. Ce syndicat a joué un rôle extraordinaire depuis 15 ans pour faire vivre, en première couronne de l'agglomération urbaine, une zone agricole et écologique qui concilie activités économiques, environnementales, pédagogiques et de découvertes.

Un seul chiffre résume ce succès. Les premières mesures de la biodiversité révélait la présence de seulement trois espèces d'oiseaux nicheuses il y a 15 ans. Quelques années plus tard, après des centaines d'actions sur les haies, les bandes enherbées, la zone humide, la sensibilisation des promeneurs—ce sont désormais plus de 40 espèces qui nichent dans cette zone— A quelques centaines de mètres de grandes zones industrielles et de grandes zones urbaines denses—

Depuis des mois, j'étais intervenu en commission proximité du Grand Lyon, et en séance du conseil de communauté pour demander au président son intervention en faveur du syndicat. Des échanges avec le vice-président du Grand Lyon concerné avait évoqué le maintien du syndicat comme un outil efficace dans le cadre de la stratégie nature communautaire. L'intérêt de milliers d'habitants de l'agglomération qui connaissent et apprécient cet espace qui ne vit que grâce à l'action de proximité du syndicat intercommunal, semblait pris en compte.

Mais la loi est impitoyable et le préfet l'applique sans débat ni aucun contact ou réponse aux sollicitations des élus. Les missions du syndicat sont-elles des missions dévolues par la loi à la métropole ? rien n'est discutable. L'oukaze est tombé, il faut supprimer des syndicats intercommunaux, et on sent bien que si rien ne le retenait, il passerait tout de suite à la suppression de communes—

Il faut rappeler que cette loi, que le préfet applique, a été élaborée et votée, entre autres par le sénateur président du Grand Lyon. A lui d'agir en urgence pour montrer que le but n'était pas de réduire les missions de proximité au service des habitants, et de trouver comment maintenir ce syndicat dans le cadre de cette loi qu'il a inspiré.